



Municipalité régionale
de comté de
La Nouvelle-Beauce

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Les sites d'intérêt d'ordre esthétique,
écologique, historique et culturel

Carte 26

Circuit thématique "Les Clochers" (PPAT)

Route d'intérêt panoramique et patrimonial
"Vallée de la Chaudière"

Route d'intérêt panoramique et patrimonial
"Piémont appalachien"

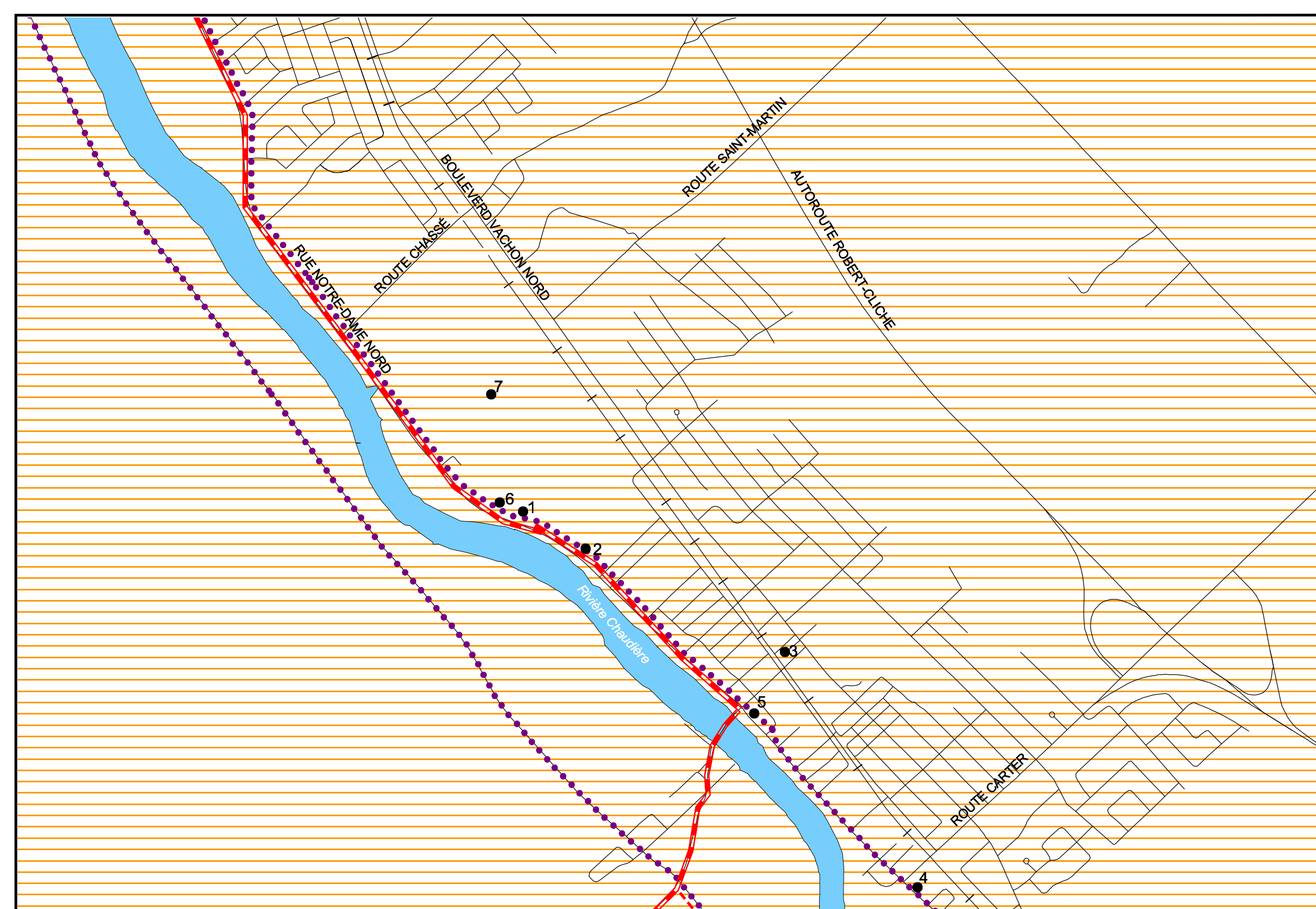
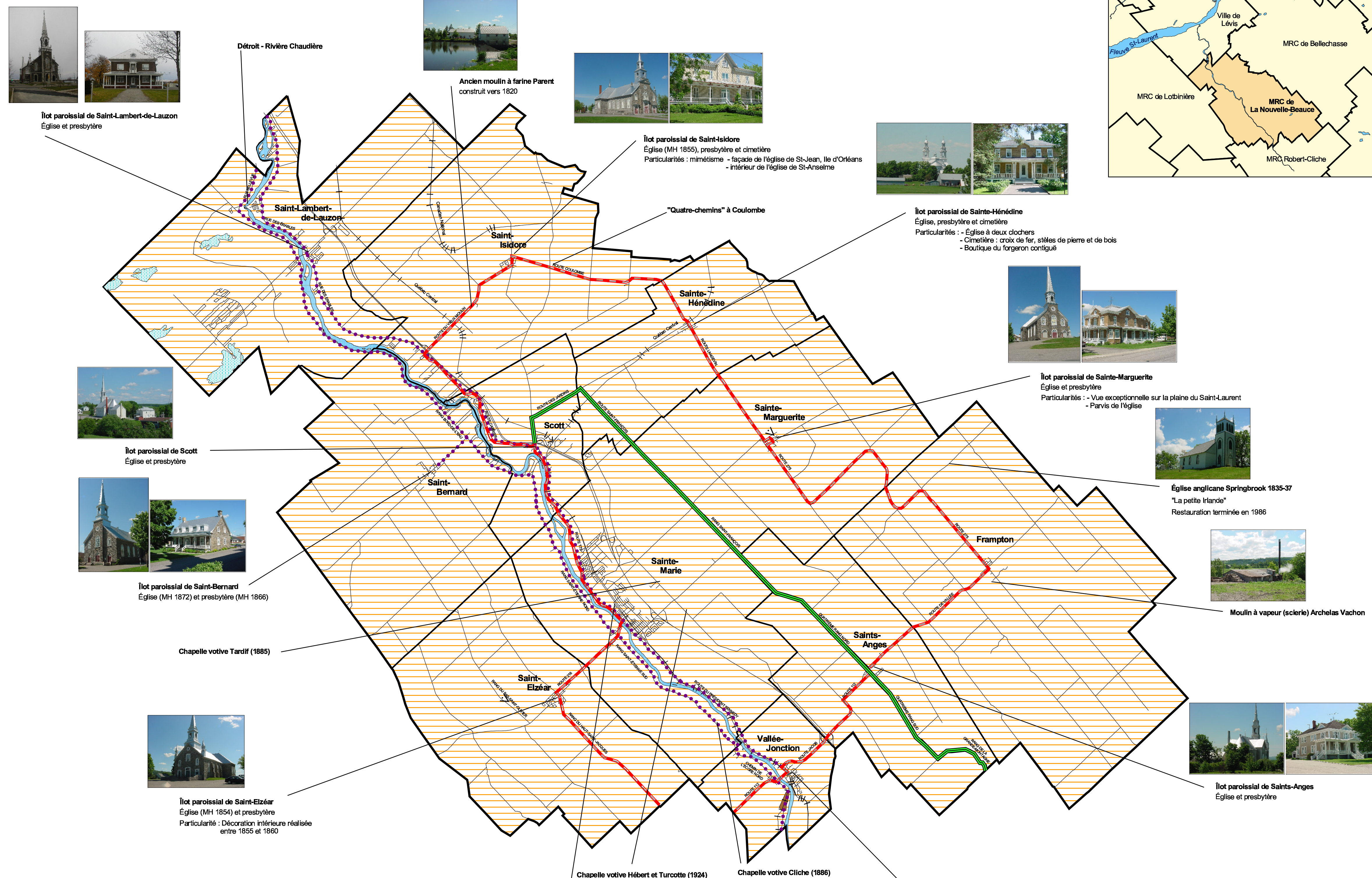
Territoire appartenant au "Corridor
Chaudière-Kennebec"

Esker

Tourbière

Point d'observation

Monument historique classé



Sainte-Marie Centre-ville

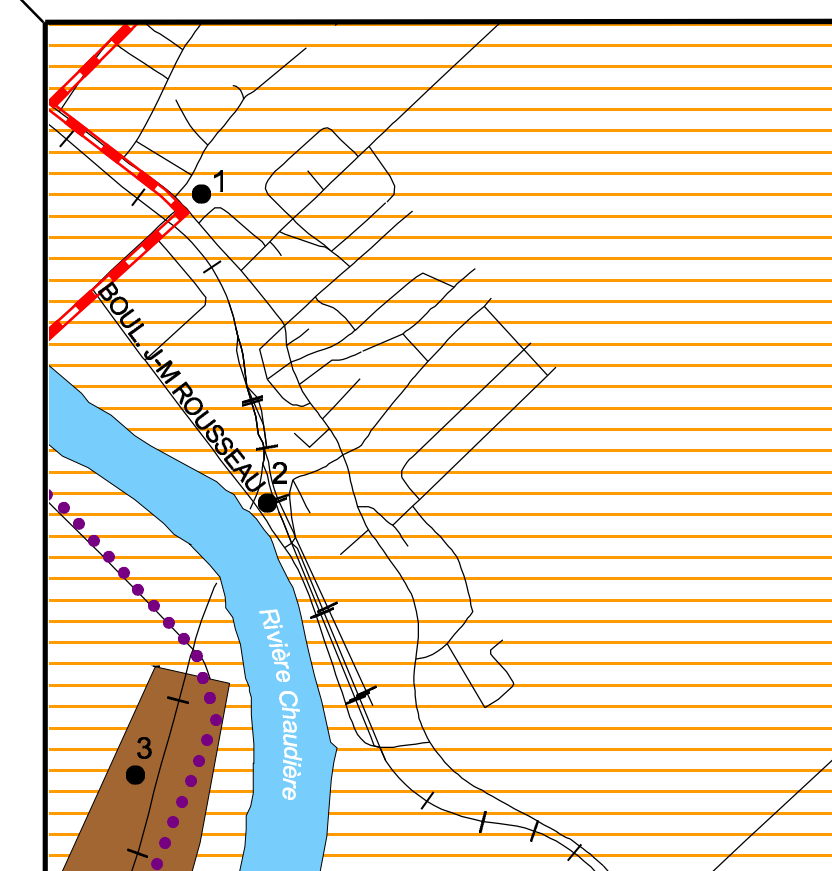
- 1 Maison Taschereau (MH 1810)
- 2 Maison Lacroix (MH 1820/1837)
- 3 Maison Vachon
- 4 Maison Dupuis



- 5 Église de Sainte-Marie (MH 1859)
- 6 Chapelle Sainte-Anne

- 7 Site écologique
La "Seigneurie", traversée par le ruisseau du Marais et
située en zone inondable, comporte un potentiel aviaire.
Une affectation "conservation" couvre 7 ha des 30 ha de
ce territoire.

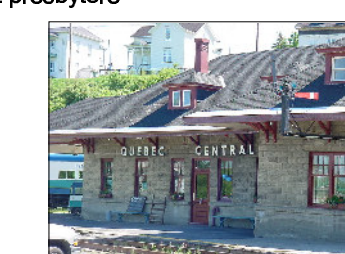
250 0 250 500 750 Mètres
1 : 15 000



Vallée-Jonction Centre-ville



- 1 Église paroissiale de Vallée-Jonction
Église et presbytère



- 2 Gare de Vallée-Jonction (Québec Central)

- 3 Phénomène naturel particulier (esker)

250 0 250 500 750 Mètres
1 : 15 000

Règlement # 198-04-2005

Adopté le : 19 avril 2005

En vigueur le : 20 mai 2005

Modifications :

Préfet

Directeur général et secrétaire-trésorier

2500 0 2500 5000 7500 Mètres

1 : 100 000

Source de la carte de base : Cartographie numérique à l'échelle
1 : 20 000, selon les normes de 1998,
Ministère des Ressources naturelles du Québec

Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce
Service d'aménagement du territoire
Cartographie : Marie-Josée Larose
Photographies : Erick Olivier
Avril 2005

